



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°167

le magazine

JANVIER 2024

EN DIRECT

Le Centre communal d'action sociale



ET AUSSI...

ENVIRONNEMENT

P 4/5

MAISON FRANCE SERVICES

P 8/9

HISTOIRE DE LA GARE

P 14/15

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal de novembre et décembre

Retrouvez les comptes rendus complets sur www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux

RESTAURATION

DE NOUVEAUX FOURNISSEURS

Lors du Conseil municipal du 28 novembre, la Ville a attribué un nouvel accord-cadre de denrées alimentaires pour 2024. Ce dernier vise à provisionner les 500 repas élaborés tous les jours par les cuisiniers municipaux pour les écoliers auxquels il faut ajouter 150 repas servis les mercredis aux enfants du centre de loisirs. Pas moins de 23 lots (épicerie, produits laitiers, viandes, fruits et légumes, produits de la mer...) ont été retenus, avec un à trois fournisseurs à chaque fois. Dans le détail, 6 lots relèvent du circuit court et 6 autres répondent aux critères du label « produits durables et de qualité » (agriculture biologique, label rouge, appellation d'origine contrôlée, mention « fermier » ou « produit de la ferme », etc). En 2023, la part de ces produits représentaient 60 % (dont 30% de bio), au-delà des 50% imposés

par la loi Egalim.

Le recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage a permis de sélectionner au mieux les candidats parmi 132 offres reçues, avec le double objectif d'assurer une restauration qualitative et de limiter l'inflation.

ENFANCE

SEMAINE SCOLAIRE À 4 JOURS

Pour l'année scolaire 2024-2025, la Municipalité a reconduit sa demande de dérogation de l'organisation hebdomadaire du temps scolaire sur 4,5 jours. Ceci afin de poursuivre sur une organisation scolaire hebdomadaire à 4 jours, c'est-à-dire sans école le mercredi matin. Les conseils d'école se sont prononcés en faveur de la poursuite de la semaine de 4 jours, la demande a été transmise par la Ville à la Direction des services académiques de l'Éducation nationale qui rendra sa réponse en mars.

SUBVENTION "CLASSE DE NEIGE"

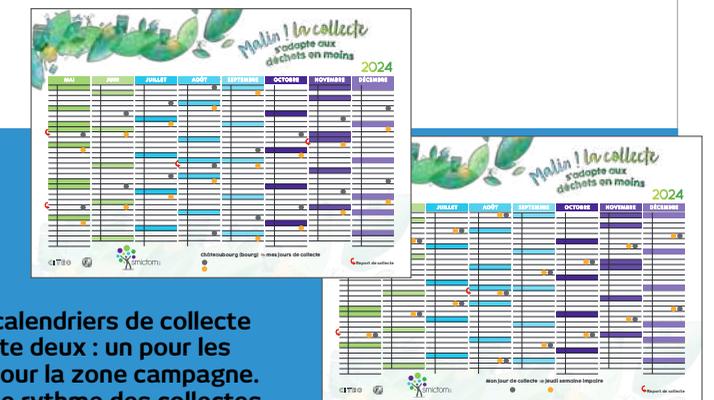
Suite à la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'école Saint-Melaine pour financer un projet « Classe de neige », les membres de la Commission Action sociale, Jeunesse, Écoles, Enfance et Parentalité, après étude du dossier, ont rendu un avis favorable au versement d'une aide exceptionnelle de 1 035 € au titre du transport.

Le tarif annuel pour un berceau demeure inchangé pour l'année 2024, soit un montant annuel financé par la commune de 76 586,08 € pour l'ensemble des berceaux réservés.

TRAVAUX

SÉCURISATION DE L'ÉGLISE DE BROONS/VILAINE

En raison du risque d'effondrement du pignon sud, la Municipalité a pris un arrêté de mise en péril pour interdire l'accès à l'église de Broons-sur-Vilaine. Pour financer les travaux de sécurisation nécessaires de l'édifice, la Commune est susceptible d'obtenir une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à hauteur de 30 % du montant hors taxe des travaux. Lors du dernier conseil municipal du 11 décembre, les élus ont ainsi voté une demande de subvention de 8 535,60 € auprès de l'État au titre de la DETR.



Gestion des déchets CALENDRIERS DE COLLECTE

En page centrale, retrouvez les calendriers de collecte du Smictom. Attention, il en existe deux : un pour les habitations en ville et un autre pour la zone campagne. Repérez le votre et suivez ainsi le rythme des collectes des bacs gris et sacs jaunes.

Des calendriers sont également mis à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et accessibles en ligne directement sur le site de la Ville : chateaubourg.fr, pictogramme « Gestion des déchets » et sur le site du Smictom : smictom-sudest35.fr

Édito



Alors que nous amorçons cette nouvelle année, je fais le vœu que nous nous engagions résolument en faveur d'une société où l'égalité des chances devient le moteur de notre société. Nous devons intensifier nos efforts et créer un environnement où chacun, indépendamment de ses origines, peut aspirer à la réussite. C'est un principe qui nécessite des actions concrètes.

Sur le plan éducatif, encourageons l'innovation pédagogique et veillons à ce que chaque apprenant puisse développer son plein potentiel. Investir dans l'éducation, c'est investir dans un avenir où chacun peut contribuer pleinement à la société. Appuyons-nous également sur des associations comme « L'outil en main » pour révéler les talents.

Le sport et la culture jouent également un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des chances au sein d'une société. Ils offrent des opportunités d'inclusion, de développement personnel et contribuent à réduire les disparités sociales.

Une pratique du sport abordable et des installations accessibles sont des leviers essentiels pour offrir à chacun la chance de s'engager dans des activités physiques bénéfiques.

Un accès équitable à la culture peut permettre à chacun de développer ses talents créatifs, indépendamment de son milieu social. Médiathèque, cinéma associatif, Centre des Arts, Jardin des Arts, association Arc en ciel... participent à cela. Encourager la diversité des formes d'expression culturelle contribue à la reconnaissance et à la valorisation de chaque individu.

Sur le plan économique, travaillons à créer des opportunités pour tous, en favorisant des politiques qui stimulent l'entrepreneuriat et la création d'emplois. C'est le sens du travail que nous effectuons depuis 2014 pour permettre l'implantation et le développement de nouvelles entreprises.

Cultivons également un environnement social où la discrimination n'a pas sa place. Sensibilisons, éduquons et encourageons des dialogues constructifs qui favorisent la compréhension mutuelle. Ensemble, défendons une culture qui célèbre la diversité et respecte les libertés de chacun.

Chaque action compte, chaque décision peut influencer positivement le cours des choses. C'est le sens de l'engagement quotidien des élus et des services de la Ville de Châteaubourg et particulièrement ceux de la Maison Pour Tous dont vous découvrirez le travail dans ce magazine.

Néanmoins nous avons besoin de chacun d'entre vous pour construire ensemble une société où la réussite n'est pas déterminée par les circonstances de naissance, mais par le mérite, le talent et le travail.

Bonne année à tous, placée sous le signe de l'égalité des chances.

Teddy Régnier,
maire de Châteaubourg !

Actualités

DÉCHETTERIE

PRÉVENIR POUR DES PRATIQUES PLUS RESPONSABLES



Le Syndicat mixte de collecte et tri des ordures ménagères (Smictom Sud Est 35) gère la collecte des déchets ménagers recyclables et non recyclables de 67 communes dont Châteaubourg. Ce service public assure aussi la prévention auprès des usagers. Tour d'horizon des dernières actualités.

- La loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Pour se conformer à cette obligation, le Smictom a préparé un plan de déploiement progressif sur le territoire pour proposer diverses solutions afin que chacun puisse trier ses déchets alimentaires avec, selon les situations, des composteurs en bacs ou partagés, du lombricompostage ou des bornes d'apport volontaire. Les composteurs collectifs seront déployés à Châteaubourg à partir du deuxième semestre 2024.
- Depuis fin octobre, une nouvelle filière de recyclage est mise en place avec le tri des plastiques rigides. De nombreux déchets constitués exclusivement de plastique (arrosoir, petite voiture sans vis...)

peuvent désormais être valorisés pour connaître une nouvelle vie. Transformés en billes plastiques, ils peuvent être réutilisés pour créer de nouveaux objets en plastique. Une fois en déchetterie, il est recommandé de bien repérer la filière de tri la plus adaptée à vos déchets.

• Les associations sont incitées à adopter une démarche écoresponsable en réduisant leurs déchets. Le Smictom propose ainsi une aide financière pour toutes les actions allant dans ce sens : achat de gobelets, de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri. Pour déposer un dossier de subvention, il faut se rendre sur le site du Smictom www.smictom-sudest35.fr dans l'espace « associations ».

- Les déchets de tontes de pelouse sont toujours acceptés dans toutes les déchetteries du territoire du Smictom Sud Est 35. En effet, une information contraire a pu circuler ces derniers mois. Seules les déchetteries du territoire de Rennes métropole sont concernées par cette interdiction à partir du 1^{er} janvier 2024.
- Afin d'améliorer le tri et la réduction des déchets dans les foyers, le Smictom recherche des foyers témoins pour partager leurs expériences, difficultés, trucs et astuces auprès des habitants du territoire sur le changement de mode de collecte (bac ou borne), le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi. Pour participer, envoyer un mail à l'adresse : communication@smictom-sudest35.fr

ÉCONOMIE

SOJASUN ÉTEND SON MARCHÉ EN CHINE

L'entreprise Olga (ex Triballat Noyal), producteur des marques Sojasun et Vrai vient de signer un contrat de franchise avec Junlebao, le numéro deux des produits laitiers frais en Chine, pour que soit fabriquée et commercialisée une gamme de desserts végétaux sous la marque Sojasun. La Chine est le premier marché laitier au monde. La consommation de desserts végétaux est encore modeste. Olga,



qui possède un site de production à Châteaubourg, voit dans ce partenariat une étape importante pour le

marché des alternatives végétales, en pleine expansion au niveau mondial.

ENVIRONNEMENT

LE RUISSEAU DE LA LANDE DES NOË RETROUVE SON COURS NATUREL

Débutés en septembre, les travaux de renaturation du cours d'eau longeant l'usine d'eau potable du Plessis Beucher et se jetant dans la Vilaine touchent à leur fin.



Après quatre mois de travaux entrepris par le syndicat Eau des Portes de Bretagne, le ruisseau de la Lande des Noë a retrouvé sa vigueur originelle. Son cheminement naturel avait été entravé en 1955 pour édifier un barrage et le plan d'eau artificiel des Noë, concomitants à la construction de la première usine d'eau potable.

Afin de restaurer la continuité écologique du lieu et renaturer le ruisseau, les services de l'État ont missionné le Syndicat chargé de l'eau potable. « Une pêche de sauvegarde a été organisée avant de vider le plan d'eau. En aval, nous avons terrassé pour reméandrer le cours d'eau, créé

des berges et réaménagé le chemin pédestre », précise Benoît Bourges, ingénieur à Eau des Portes de Bretagne. La restauration porte sur plus de 200 mètres. « Le petit ouvrage qui empêchait les poissons et autres espèces aquatiques de franchir le ruisseau au confluent de la Vilaine a été détruit. Au niveau du barrage, nous finissons de retirer les derniers éléments de la digue. » Une plantation d'arbres aura lieu cette année, en partenariat avec un paysagiste et le syndicat mixte Eaux et Vilaine, afin de remplacer les individus qui ont dû être retirés pendant les travaux. Les randonneurs du circuit 37 pourront désormais entendre le ruisseau chanter.

ATELIER THÉÂTRAL AMATEUR

Comme annoncé dans le dernier magazine municipal, un premier atelier de pratique théâtrale amateur sera proposé par Arnaud Leray, fondateur de la compagnie Le théâtre des présages, le samedi 20 janvier, de 9h à 12h, à l'auditorium du Centre des Arts. « Il s'agit d'une première approche avec l'idée de mettre en place des ateliers toutes les 2 à 3 semaines.

Cette première séance sera l'occasion de s'initier au jeu de comédien à travers des jeux de personnages. Elle est ouverte à tous à partir de 16 ans, aucun niveau de pratique n'est demandé », invite Arnaud Leray.

Renseignements : theatredespresages@gmail.com

SOCIAL DES INÉGALITÉS DE REVENUS MOINS FORTES À CHÂTEAUBOURG

Une étude Compas Filsofi révèle les chiffres suivants :

TAUX DE PAUVRETÉ

6 Châteaubourg

10,7 Ile-et-Vilaine 14,69 France

NIVEAU DE VIE DES 10% LES PLUS PAUVRES (€ nets)

1265€ Châteaubourg

1096€ Ile-et-Vilaine 890€ France

INDICE DE GINI

(Permet de mesurer la distribution des revenus, 0 indique une égalité parfaite et 1 une inégalité extrême)

0,2 Châteaubourg

0,25 Ile-et-Vilaine 0,29 France

GUIDE FAMILLES



La Ville a édité un premier guide à destination des familles. Ces dernières y trouveront toutes les informations pratiques liées à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'éducation et la parentalité. Des ressources utiles pour guider les Castelbourgeois dans leur parentalité. L'ensemble des lieux, contacts et adresses utiles pour les jeunes castelbourgeois et leurs familles sont accessibles en naviguant sur la carte interactive du site de la Ville chateaubourg.fr ou directement en scannant le QR code ci-dessous :



Des exemplaires sont également disponibles aux accueils de l'Hôtel de Ville, de la Maison pour Tous, de la Maison de l'Enfance et dans toutes les écoles.

Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



Catherine Leclair, adjointe à l'Action Sociale et vice-présidente du CCAS
Laurent Rossignol, responsable du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE « LE CCAS FAVORISE L'AUTONOMIE POUR TOUS »

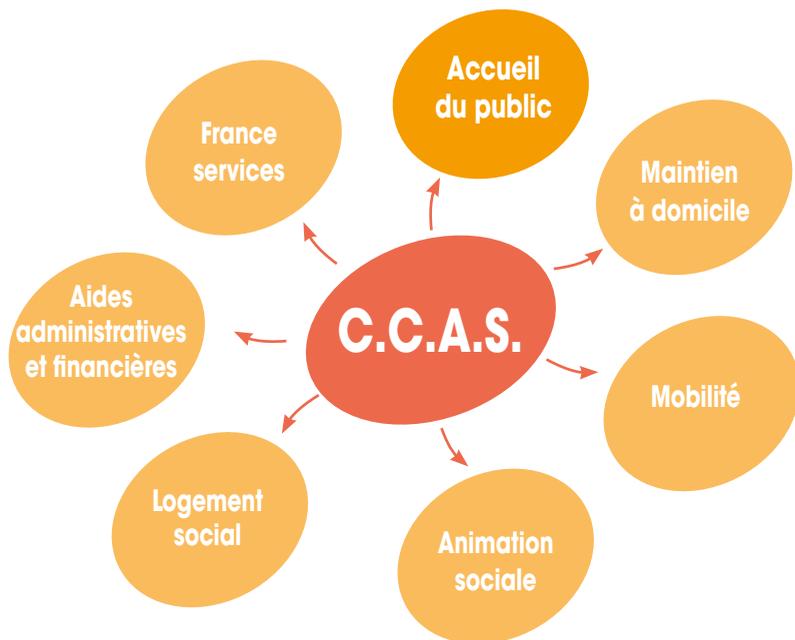
CCAS. Derrière ces quatre lettres se cache le Centre communal d'action sociale, porte d'entrée et acteur privilégié pour un public fragilisé.

« Nous sommes la porte d'entrée quand on se retrouve dans le besoin », annoncent d'emblée Catherine Leclair, adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS, et Laurent Rossignol, responsable administratif du CCAS. « Ce premier accueil est très important, c'est un premier recours pour ceux qui ne savent plus comment faire face à leur quotidien. »

Précisons que cet accueil est complémentaire à la mairie : le CCAS a son domicile à la Maison pour Tous. « Nous sommes là pour favoriser l'autonomie et l'inclusion pour tous. Nous n'avons pas de baguette magique. Toutefois, notre équipe et ses partenaires sont là pour vous écouter et essayer de répondre aux problèmes du quotidien que chacun d'entre nous peut rencontrer », insistent Catherine et Laurent.

Fonctionnement en autonomie

Le CCAS est garant de la politique sociale définie par la municipalité. « Même s'il dépend de la commune, le CCAS est autonome. Il fonctionne grâce à son Conseil d'administration », précise Catherine Leclair. « Nous disposons d'un budget dédié, qui nous permet de réaliser une vaste proposition d'actions sociales. » En effet, le Conseil municipal alloue une subvention annuelle d'environ 150 000 €



UNE ÉQUIPE (10 AGENTS) + DES PARTENAIRES + DES ADMINISTRATEURS (ÉLUS ET SOCIÉTÉ CIVILE)

au CCAS pour garantir son bon fonctionnement. Le budget annuel du CCAS s'élève à 300 000 euros.

Le Conseil d'administration est constitué de treize membres dont le maire, automatiquement désigné comme président. Le conseil a la particularité d'être composé pour la moitié d'élus communaux et pour l'autre moitié des personnes issues de la société civile, représentant des associations œuvrant dans plusieurs domaines sociaux : la solidarité et l'inclusion

de tous, ainsi que le soutien aux familles et aux personnes plus fragiles, comme les aînés et les personnes en situation de handicap ou de précarité.

Les décisions du Conseil d'administration sont mises en application par l'équipe d'agents travaillant sur le terrain. « Ce sont eux qui interviennent auprès des personnes fragilisées, parfois accompagnées de bénévoles », précise Laurent Rossignol.

CCAS : UNE DIVERSITÉ D' ACTIONS

● Pour les seniors

L'activité la plus connue du CCAS est sans doute formée par les actions en faveur de la vie sociale et du maintien en autonomie de nos aînés. Cet accompagnement des seniors inclut bien plus que le repas annuel ou les paniers gourmands à l'occasion de Noël. « Il y a également le partage des repas à domicile », enchaînent Catherine et Laurent. « En outre, nous organisons plusieurs animations pour favoriser le lien social, y compris intergénérationnel, comme le festival Atout'Âge. N'oublions pas non plus nos ateliers et conférences de prévention, pour permettre à chacun de bien vieillir chez soi. » Catherine Leclair souligne son souhait de développer ces actions : « Face à la diversité des besoins, nous allons renforcer l'équipe pour désigner une personne référente au service des seniors. »

● Pour l'habitat

Le CCAS intervient également dans le domaine de l'habitat. Prenons la résidence Bel Air, située entre le centre commercial et le parc du même nom. « Depuis 1996, nous disposons à Bel Air de 25 logements sociaux de type T1 et T2. Ce sont des logements autonomes, sans personnel dédié sur place. Ce n'est pas une résidence de

services, ni un Ehpad. » Ces logements à loyer modéré constituent plutôt une proposition alternative entre son domicile et un départ en Ehpad.

« La résidence Bel Air n'est pas une cohabitation, mais les habitants s'y côtoient et s'entraident. Le CCAS fait en sorte que la résidence forme un vrai lieu de vie, en proposant moments conviviaux dont les après-midi jeux, souvent à l'initiative des résidents. » Le CCAS passe régulièrement pour être à l'écoute des habitants et leur porter des informations utiles, organiser et faciliter les moments conviviaux.

La diversité d'habitat pour les seniors est devenue nécessaire. Catherine Leclair confirme la réalisation d'un nouveau projet d'habitat collectif géré par le bailleur social Aiguillon construction. « Situé à proximité de l'Ehpad Sainte-Marie, cette nouvelle résidence sera composée de 17 logements de type T2 ou T3. Ces logements sociaux seront autonomes, même si nous comptons construire un vrai projet social en interaction avec l'Ehpad voisin. » Toutes les personnes intéressées par ce projet, dont la livraison est prévue courant 2025, peuvent se manifester auprès du CCAS.

Une commission permanente examine toutes les demandes de logements sociaux, afin de les présenter aux bailleurs sociaux. « Nous ne sommes pas décideurs, sauf pour Bel Air », insiste Catherine



Leclair. Le CCAS s'occupe également du terrain d'accueil des gens du voyage et des logements d'urgence.

● Pour la mobilité

Moins connues sont les solutions de mobilité que propose le CCAS. Un minibus permet de transporter certains usagers à l'échelle de la commune. « Cette navette, qui fonctionne les mercredis et vendredis matins, peut vous amener au marché, faire vos courses, ou encore vous conduire à un rendez-vous médical ou administratif », précise Catherine. « Grâce à l'aide d'un collectif de bénévoles, nous pouvons également assurer une liaison vers les associations de solidarité à Vitry, à savoir l'épicerie sociale Épisol et les Restos du Cœur », ajoute Laurent Rossignol.

COMPOSÉ DE 13 MEMBRES

Président : Teddy Régnier (maire)

Vice-présidente : Catherine Leclair (adjointe à l'Action sociale)

Autres membres élus : Cathy Guiborel, Sonia Picot, Florence Guérin, Sabrina Boivin et Carole Duguépéroux.

Membres de la société civile : Jean-Claude Bouillon (épicerie sociale Épisol), Henri Esnault (les Amis de Sainte-Marie), Marie Maillet (UDAF/ADMR), Nathalie Martin (Entraide), Daniel Pelletan (Secours catholique) et Marie-Christine Touchais (MSA).

Après chaque élection municipale, le Conseil d'administration du CCAS est renouvelé, en principe pour une durée de six ans. Les conseillers municipaux sont élus parmi leurs pairs, comme pour les commissions municipales. Quant aux membres issus de la société civile, un ap-

pel à candidatures est lancé auprès des associations concernées. Parmi ces propositions, les membres sont nommés par le maire, qui est également président du CCAS. La vice-présidence échoit en règle générale à l'adjoint à l'Action sociale.

Contact : Centre communal d'action sociale, Maison pour Tous, 9 rue Louis Pasteur. Tél. 02 99 00 87 63 - Mail : ccas@chateaubourg.fr



FRANCE SERVICES

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Châteaubourg est l'une des 2 601 communes françaises hébergeant une maison France Services. Ce service de proximité combine accueil physique et accompagnement numérique, afin de faciliter l'accessibilité aux services administratifs de l'État.



Les trois agentes dédiées aux missions France Services.

abellisé en avril 2021, mis en place à partir de septembre de la même année, France Services fait partie des nombreux services de proximité et d'aide aux citoyens que propose la Maison pour Tous. La nouvelle signalétique l'a mis en exergue : dorénavant, le logo bleu-blanc-rouge de France Services y figure fièrement. « *La commune facilite le contact avec les services publics* », précise Catherine Leclair, adjointe en charge de ce service de proximité. Elle soutient ce besoin de maintenir les acteurs près des usagers.

Faire ensemble

Mais alors, France Services, c'est quoi ? Ces services de proximité permettent d'accéder dans un seul lieu, la Maison pour Tous, aux principaux organismes de services publics, allant des Finances publiques et la CAF via France Travail (anciennement Pôle Emploi) et l'ANTS jusqu'à la sécurité sociale, la santé et la retraite.

Vous avez du mal à réaliser une demande d'Aide Personnalisée au Logement (APL) sur internet ou vous ne savez pas comment faire pour obtenir une carte grise ? France Services est là pour vous assister dans vos démarches. Aux heures d'ouverture, tout un chacun, quelle que soit sa commune de résidence, peut faire appel aux trois agents de France Services.

« *L'idée centrale est d'aider les personnes dans leurs démarches administratives* », explique Laurent Rossignol, responsable administratif du service. « *Nous ne le faisons pas à leur place, nous les accompagnons afin de leur donner confiance et les rendre autonomes, ou alors pour essayer de débloquer un dossier en souffrance.* »

« *On n'instruit pas le dossier, mais on aide à le réaliser* », ajoute Catherine Leclair. En effet, la décision d'attribution d'une allocation ou la réalisation d'un permis reste bien

la responsabilité des services compétents. « *Toutefois, chaque agent dispose de liens directs spécialisés et sécurisés vers les services d'État. Ces accès plus rapides peuvent permettre de débloquer un dossier.* »

Formés à toutes les démarches administratives, les agents d'accueil peuvent également s'appuyer sur le partage d'expériences d'un réseau d'échange, constitué des agents France Services des communes alentour, voire bien au-delà.

Accueil et numérique pour tous

La notion d'accueil étant au cœur du CCAS (voir pages précédentes) et dans l'ADN des agents de la Maison pour Tous, il était évident d'y placer France Services. « *Quand on s'est posé la question qui peut porter France Services, il nous est naturellement venu à l'esprit de l'intégrer à la Maison pour Tous et au CCAS* », souligne Laurent Rossignol. « *On disposait déjà des lieux et des espaces dédiés* », enchérit Catherine Leclair. « *Ce service supplémentaire, destiné à l'ensemble de la population pour rendre les démarches administratives plus accessibles, s'y inscrit à merveille.* » France Service est alors venu étoffer la diversité des permanences déjà présentes à la Maison pour Tous et renforcer la collaboration déjà existante.

« *Ce lieu permet de regrouper tous les acteurs et d'offrir un guichet d'accueil aux services publics bien au-delà d'une aide sociale. En outre, cela contribue à réduire la fracture numérique auprès de tous les publics* », ajoute l'adjointe, soucieuse de

développer l'inclusion numérique.

En effet, l'accompagnement aux démarches numériques est également au cœur du dispositif France Services. « *Nous mettons à disposition des ordinateurs pour ceux qui n'en ont pas chez eux, et nous pouvons les aider à passer les étapes à l'écran. Si vous ne disposez pas de matériel informatique chez vous, n'hésitez pas à venir nous voir, même pour une simple impression.* »

De nouvelles offres

Depuis l'ouverture du service, les Castelbourgeois savent trouver France Services, et n'hésitent plus à y chercher une aide précieuse. « *Le bouche-à-oreille a très bien fonctionné* », montre Laurent Rossignol. « *Depuis septembre 2021, nous avons constaté une montée en puissance progressive. Le nombre de demandes pour France Services dépasse aujourd'hui le nombre de demandes pour les logements sociaux. Le service constitue désormais une part importante de l'accueil à la Maison pour Tous.* »

France Services se fait même rattraper par l'actualité. « *À partir du 1^{er} janvier 2024, à la demande du ministère de la Transition écologique et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), nous pouvons également aider à la constitution des dossiers pour MaPrimeRénov' et pour MaPrimeAdapt', quand on veut rénover son logement ou l'adapter à sa situation personnelle. Ce sont des dossiers complexes, nos agents sont formés à vous assister à leur création* », conclut Laurent Rossignol.

FRANCE SERVICES, POUR QUELLES DÉMARCHES ?

France Services regroupe les démarches des services publics suivants :



CAF Caisse d'allocations familiales

RSA, prime d'activité, APL, pension alimentaire, allocation proche aidant, déclaration de grossesse, de séparation...

CNAM - Caisse nationale d'assurance maladie (la « Sécu »)

Carte Vitale, compte Ameli, attestation de droits, indemnités journalières, complémentaire santé solidaire...

MSA - Mutualité sociale agricole

Allocations, pensions, demande de réversion, déclaration de naissance, prime de déménagement, demande de RSA....

FINANCES PUBLIQUES Trésor public, DGFIP

Déclaration de revenus, prélèvement à la source, gérer ses biens immobiliers, acheter un timbre fiscal, signaler un changement...

ANTS - Agence nationale des titres sécurisés

Pré-demande de CNL ou passeport, permis de conduire, cession de véhicule, cartes grises, solde de points, permis international...

Mais aussi... France Travail (ex Pôle emploi), ANH (Prim'rénoV), Point Justice (pré-plainte), Carsat (Retraite) ...

FRANCE SERVICES, UNE ASSISTANCE DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉE

Sept 2021 - août 2023 : 3 161 contacts pour **2 162** accompagnements réalisés

Part de France Services au sein de la Maison pour Tous :

	2022	2023
Contacts par mois	122	180
Soit en % des sollicitations	28 %	38 %

FRANCE SERVICES, C'EST OÙ ET QUAND ?

On trouve France Services à la **Maison pour Tous**, 9 rue Louis Pasteur. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Vous pouvez également joindre les services au **02 99 00 87 63** ou par mail : **chateaubourg@france-services.gouv.fr**



Sur le vif



24 nov La Ville a obtenu une deuxième fleur le 24 novembre, une récompense décernée par le jury « Villes et villages fleuris » après leur passage en juillet.



11 nov Les élus du Conseil municipal des enfants ont participé à la cérémonie du 11 novembre.



23 nov Une quarantaine de coureurs se sont élancés de Châteaubourg le 23 novembre pour un ultra trail de 120 km, organisé par le premier Castelathon au profit intégral du Téléthon. Bravo à tous les participants !

Matin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

Châteaubourg (bourg) - mes jours de collecte

- Lundi - semaine impaire - Ordures ménagères
- Mardi - semaine paire - Emballages recyclables

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

+

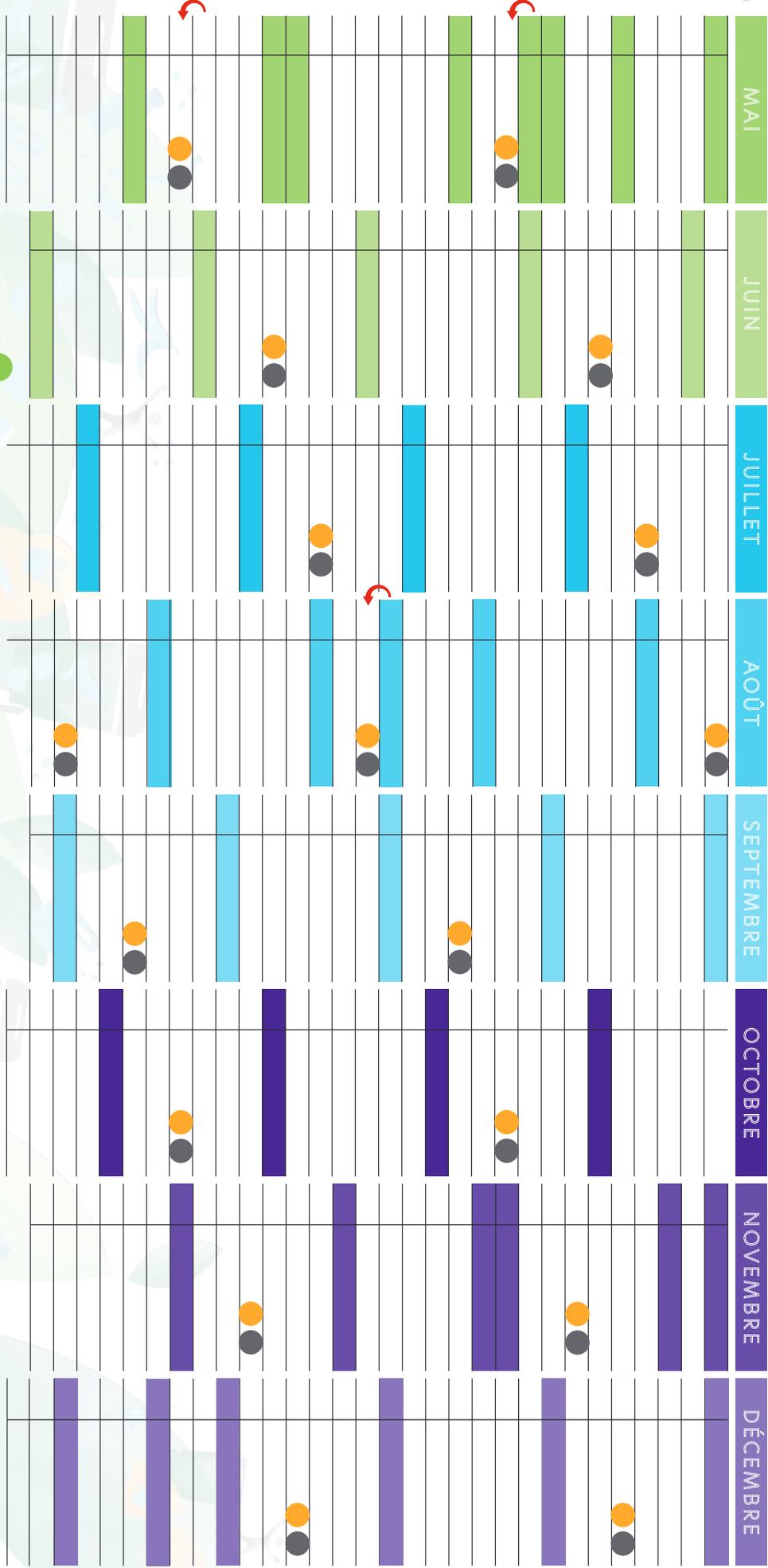
En 2024, valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaire.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire. Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

2024							
JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL	
L 1	J 1	V 1	L 1	V 1	L 1	L 1	L 1
M 2	V 2	S 2	M 2	S 2	M 2	M 2	M 2
M 3	S 3	D 3	D 3	L 4	M 3	M 3	M 3
J 4	D 4	L 4	L 4	M 5	J 4	J 4	J 4
V 5	L 5	M 5	M 5	M 6	V 5	V 5	V 5
S 6	M 6	M 6	M 6	J 7	S 6	S 6	S 6
D 7	M 7	J 7	J 7	V 8	D 7	D 7	D 7
L 8	J 8	V 8	V 8	S 9	L 8	L 8	L 8
M 9	V 9	S 9	S 9	M 10	M 9	M 9	M 9
M 10	S 10	D 10	D 10	L 11	M 10	M 10	M 10
V 11	D 11	L 11	L 11	M 12	J 11	J 11	J 11
S 12	L 12	M 12	M 12	M 13	V 12	V 12	V 12
D 13	M 13	J 13	J 13	V 14	S 13	S 13	S 13
L 14	J 14	V 14	V 14	S 16	D 14	D 14	D 14
M 15	V 15	S 16	S 16	L 15	L 15	L 15	L 15
M 16	S 17	D 17	D 17	M 16	M 16	M 16	M 16
M 17	D 18	L 18	L 18	M 17	M 17	M 17	M 17
J 18	L 19	M 19	M 19	J 18	J 18	J 18	J 18
V 19	M 20	M 20	M 20	V 19	V 19	V 19	V 19
S 20	M 21	J 21	J 21	S 20	S 20	S 20	S 20
D 21	J 22	V 22	V 22	D 21	D 21	D 21	D 21
L 22	V 23	S 23	S 23	L 22	L 22	L 22	L 22
M 23	S 24	M 24	M 24	M 23	M 23	M 23	M 23
M 24	D 25	L 25	L 25	M 24	M 24	M 24	M 24
J 25	L 26	M 26	M 26	J 25	J 25	J 25	J 25
V 26	M 27	J 27	J 27	V 26	V 26	V 26	V 26
S 27	M 28	V 29	V 29	S 27	S 27	S 27	S 27
D 28	J 29	S 30	S 30	D 28	D 28	D 28	D 28
L 29	M 30	D 31	D 31	L 29	L 29	L 29	L 29
M 30	M 31			M 30	M 30	M 30	M 30
M 31				M 31	M 31	M 31	M 31

● Bac gris ● Sacs jaunes
 Suivez vos levées dans votre espace Écocito disponible sur le site du SMICTOM.
 Report de collecte (jour férié)



2024

Maxim ! la collecte s'adapte aux déchets en moins



18 nov Les bénévoles de l'association **Entraide** dont le projet est basé sur la réutilisation et la solidarité, ont inauguré leurs nouveaux locaux. Un investissement réalisé par la Ville. Ils ont par la même occasion remis un chèque de 2800€ pour la lutte contre le cancer.



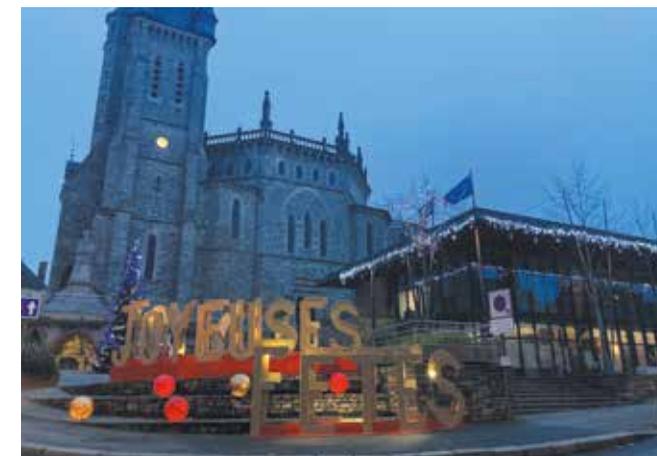
Nov **Activité créative** au centre de loisirs Plume pendant les vacances de la Toussaint.



8 Déc Le Maire, **Teddy Régnier**, a inauguré **la nouvelle salle associative et culturelle La Grange**, Espace des Tours carrées, en présence du sous-préfet, **Gilles Traimond**, et du vice-président du Département, **Stéphane Lenfant**.



Déc **Le spectacle Jeune public** « Elle a marché sur la lune » a ravi les familles, le 16 décembre à la Médiathèque.



Déc Les agents municipaux ont pris soin d'installer **les décorations de Noël** pour illuminer le centre-ville.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Les bienfaits de la pleine nature



À la découverte des Vallons.

« L'école du dehors » : sous cette appellation attractive, les 100 élèves des classes de maternelle de l'école Saint-Joseph bénéficient désormais régulièrement d'une matinée de découverte dans la nature.

C'est là un des éléments pédagogiques réalisés dans le cadre de la labellisation E3D (École en démarche de développement durable) que l'école Saint-Joseph souhaite

obtenir à la fin de l'année scolaire. Toute l'équipe de la maternelle est impliquée. « Anne-Cécile, Éva, Magali et Émilie sont soucieuses d'apporter une réponse adaptée à chaque élève. »

L'école du dehors, en quoi ça consiste ?

« Nous voulons offrir aux enfants la possibilité d'apprendre autrement », explique Mélissa Berger-Divet, la directrice de l'école. « Nous amenons les enfants, en tenue adaptée, à la découverte de la nature, à proximité de l'école. Les Vallons avec le ruisseau, les abords de la chapelle Sainte-Anne, nous proposons un autre cadre pour sortir de la classe et placer nos élèves dans un environnement nouveau. »

Pas une simple balade, mais un vrai vecteur pédagogique. « L'apprentissage de

la flexibilité est au cœur du projet. Nous voulons permettre aux enfants de savoir s'adapter à d'autres situations, aux nouvelles consignes. Comme l'indiquait déjà Maria Montessori il y a 80 ans, nous devons préparer les enfants à s'adapter au monde de demain, qui ne sera plus celui d'aujourd'hui », commente la directrice.

Ces sorties offrent également un éveil des sens. « Écouter les sons de la nature, localiser la provenance des sons, observer les écureuils, les oiseaux, les insectes : ces matinées de l'école du dehors apportent aux enfants un vrai apprentissage de la nature et tous les effets favorables de celle-ci : l'apaisement, la confiance en soi et la gestion des émotions. »

Et le projet implique aussi les familles : « Les enseignantes sont accompagnées des parents et des grands-parents, ce qui permet en même temps de créer un lien intergénérationnel. »

Pour ceux qui souhaitent découvrir l'école Saint-Joseph, une matinée de portes ouvertes leur est proposée le samedi 10 février.

COLLÈGE PIERRE OLIVIER MALHERBE

Objectif : monter sur scène !

Au collège Pierre Olivier Malherbe, la chorale, c'est bien plus qu'une heure de chant. Cette année encore, Nelly Hillion, professeure d'éducation musicale et de chant choral, fera monter tous ses choristes sur une grande scène rennaise. Une heure par semaine, en plus de leur cours de musique, les collégiens volontaires se retrouvent au Centre des Arts pour répéter leurs chants en vue d'un grand spectacle.

Soixante et onze chanteurs

« Cette année, nous avons bien plus d'élèves souhaitant chanter dans la chorale, surtout en sixième », se réjouit Floriane Perchard, la principale adjointe. « Pour que tout le monde participe, nous avons dû créer deux groupes : un pour les élèves de sixième, particulièrement nombreux, et un autre pour les classes de 5^e, 4^e et 3^e. »

Elle explique ce succès par le plaisir qu'ont pu prendre leurs aînés, ces dernières années.

Après le succès de la musique cubaine l'année dernière, le thème retenu pour l'année scolaire 2023-2024 est « Soul Power ». « Au-delà de la technique du chant, nous voulons développer leur culture musicale et leur écoute au sein d'un spectacle », enchaine Nelly Hillion, précisant que le niveau des élèves est très bon. « Pour cela, nous avons la chance de travailler avec Julia Chesnin, une artiste rennaise de gospel qui anime The SoulSpirit Choir. »

Répétitions et spectacle

L'artiste est venue une première fois à Châteaubourg le 10 novembre et reviendra fin janvier. « Ce jour-là, elle répètera avec nos élèves, qui joueront leur spectacle musical l'après-midi pour leurs camarades de sixième », ajoute Floriane Perchard. Nelly Hillion : « Elle a expliqué aux élèves qu'il n'y a pas que le talent, mais qu'être artiste,



Julia Chesnin travaille avec les collégiens.

cela demande de vrais efforts et un travail régulier. »

Le grand spectacle final aura lieu le 18 juin, sur les planches du Triangle, à Rennes. « Nos élèves seront mélangés à ceux d'autres collèges, d'Orgères et de Cesson-Sévigné. On leur apprend comment travailler ensemble pour un résultat global, monter sur scène dans des conditions professionnelles. » Avec les musiques de Beyoncé, des Jackson Five et de Bill Withers, ça va swinguer !

VIE ASSOCIATIVE

BREIZH TAEKWONDO PERFORMANCE CENTER

« Le taekwondo, c'est un sport très complet »

Champion de France, champion d'Afrique, sélectionné pour les équipes de France et d'Algérie, maintes fois médaillé, Romain Trolliet affiche un palmarès très impressionnant. Entre 2015 et 2018, il a fait partie des 20 meilleurs taekwondoïstes du monde.

Installé dans le pays de Vitré depuis deux ans, il a lancé l'association Breizh Taekwondo Performance Center, basée à Saint-Didier, afin de partager sa passion pour cet art martial et l'ouvrir au plus grand nombre. Depuis la rentrée, cette association propose également des cours à Châteaubourg.

Art martial peu connu

« Cet art martial sud-coréen est très peu connu dans l'Ouest de la France. En Bretagne, il n'y a que neuf clubs », précise le taekwondoïste, sportif de haut niveau pendant 15 ans, jusqu'en 2018.



Démonstration de taekwondo au parc Bel Air.

« Le taekwondo, c'est un sport très complet. Le mot coréen évoque la voie du pied et du poing. C'est un sport olympique où l'on ne pratique pas uniquement le combat. On travaille aussi bien la rapidité, la puissance, la souplesse que l'endurance ou le cerveau. Le taekwondo, c'est très tactique », explique Romain, lui-même ceinture noire 2^e dan.

« Si on veut gagner une compétition, il faut rester concentré, agile et vigilant tout au long de la journée. On perd, on est éliminé. Il n'y a pas de repêchage. »

Dojang

Des plus jeunes débutants aux adultes confirmés, tout le monde peut trouver un atelier adapté chez Breizh Taekwondo. « Nous proposons des cours à partir de

cinq ans », souligne Romain. « Mon fils a déjà attrapé le virus. »

À Châteaubourg, l'association vient de créer une section spéciale de combat de compétition, ouverte aux jeunes à partir de 10 ans. Tous les samedis après-midi, le dojo du Prieuré se transforme donc en « dojang », le nom donné aux salles de taekwondo.

« L'objectif de ce cours, c'est d'amorcer la préparation au haut niveau, pour celles et ceux qui en ont l'ambition. » En effet, Romain Trolliet n'en manque pas. Il souhaite organiser au printemps 2024 un premier tournoi international de taekwondo à Châteaubourg.

Contact : 07 87 23 51 80
ou breizh-taekwondo@outlook.fr

JE TEDUQUE 35

S'épanouir dans un contexte adapté

Il y a une quinzaine d'années, Pascal et Natascha Levrel créèrent Je TEDuque 35, une association visant à mettre en contact les parents dont les enfants présentent des troubles neurologiques, et de leur proposer des activités diverses et variées.

Ce « TED » en majuscules dans le nom évoquait, à l'époque, les troubles envahissants du développement. « Mais ce terme-là n'est plus utilisé », commente Céline Duhamel, l'une des deux nouvelles co-présidentes. « Nous accueillons des enfants atteints de troubles du neurodéveloppement (TND), confrontés par exemple aux TDAH (troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité), aux troubles du spectre autistique ou à d'autres handicaps psychologiques ou moteurs. »

« Globalement, nous sommes ouverts à tous les enfants en difficulté, pour les aider à se développer », enchaine Charlotte Huard. Aujourd'hui, l'association regroupe une quinzaine de familles, pour



Le groupe de percussion, avec Hamid Raji.

la plupart basées dans le pays de Châteaubourg. Depuis l'été dernier, Céline Duhamel et Charlotte Huard en ont pris la présidence. Elles ont toutes les deux un fils adhérent à l'association.

Rencontres, échanges, partages

« Notre objectif reste de sociabiliser les enfants et leur permettre de goûter à la vie en communauté. De se rencontrer entre eux et de se faire des copains. L'association permet également à leurs parents d'échanger et de se partager des informations. » L'association est destinée aux enfants à partir de quatre ans jusqu'à l'âge adulte.

Toutes les activités sont adaptées aux jeunes et animées par des accompagnateurs professionnels. « Ils ont parfois du mal à trouver leur place dans une

association sportive traditionnelle », commentent les deux co-présidentes. « Ainsi, on leur permet de pratiquer une activité dans un petit groupe et un contexte adapté. »

Les jeunes peuvent s'initier aux percussions africaines avec Hamid Raji, découvrir les joies de l'équitation au Centre équestre de Châteaubourg ou encore vivre l'expression corporelle accompagnée par la psychomotricienne Justine Magron. « Nous avons d'autres projets encore », ajoutent Céline et Charlotte. « Par exemple, des cours de cuisine ou des sorties à la piscine. Et on cherche à récolter des fonds, car l'accompagnement coûte cher », concluent-elles.

Contact : 06 66 11 77 44 ou
contact.jeteduque35@gmail.com

Histoire

GARE DE CHÂTEAUBOURG

NAPOLÉON III EST-IL VENU À CHÂTEAUBOURG ?

Indéniablement, l'un des nombreux atouts de Châteaubourg est sa gare de chemin de fer. Rien de plus simple que d'y prendre le train. Mais connaissez-vous son histoire ?



La gare au début du XX^e siècle.



Napoléon III et l'impératrice Eugénie vers 1865.

©Collection Musée de Bretagne



Le quartier de la gare et Bel Air vers 1950-1960.

©Collection Musée de Bretagne

« Ding dong. Mesdames, Messieurs, bienvenue à bord du TER à destination de Vitré. Ce train desservira les gares de Noyal-Acigné, Servon, Châteaubourg... » Qui n'a pas entendu ces phrases au départ de Rennes ? La gare a été un facteur majeur pour le développement de Châteaubourg. Remontons le temps pour cueillir quelques moments du 19^e siècle.

« Satisfaction complète »

Notre gare rentre dans l'histoire le 25 août 1856, dans le Rapport du préfet à ce qui s'appelle encore le Conseil général d'Ille-et-Vilaine. « Outre les stations de Vitré et de Rennes, deux autres stations seront établies sur la ligne entre ces deux villes, la première à Châteaubourg, la deuxième à Noyal. Enfin, l'administration a décidé que deux ports secs ou stations pour les marchandises seulement, y seront également

construits, l'un aux Lacs, en Saint-Aubin-des-Landes, l'autre à la Bertrie, près de Servon. » Et le préfet Daniel Pastoureau de conclure : « Ces dispositions me paraissent donner satisfaction complète aux intérêts du département. »

Déjà à cette époque, on pense aux communes alentour. Dans le budget de la même année, 9 000 francs sont réservés pour « l'achèvement des lacunes existant sur le chemin n° 38, [...] entre Louvigné-de-Bais et Domagné, ce qui permettra à ces localités l'accès à la gare du chemin de fer établie à Châteaubourg ».

Les travaux ne traîneront pas. Lors de l'ouverture du tronçon de chemin entre Laval et Rennes, le 1^{er} mai 1857, la gare sera mise en service. Pour l'inauguration officielle, il faudra attendre l'année suivante... si elle a bien eu lieu.

Napoléon père et fils

D'après la tradition, c'est l'Empereur Napoléon III en personne qui serait venu inaugurer notre gare. Pourtant, aucune trace écrite ne l'atteste. On sait en revanche que Napoléon III et l'impératrice Eugénie se sont arrêtés à Vitré, le 21 août 1858, en rentrant de Rennes, à l'issue d'un important voyage en Normandie et en Bretagne. Le train impérial les attend à Rennes pour les ramener à Saint-Cloud. Se sont-ils également arrêtés à Châteaubourg, comme le veut la tradition ? Quelle aurait alors pu être l'effervescence qui régnait à Châteaubourg, ce jour-là ? À quel point Marin Guillaume, maire et maître de poste, était-il nerveux d'accueillir l'Empereur des Français sur sa commune ?

On n'en a plus trace. Le très détaillé Récit du voyage de leurs majestés l'Empereur

et l'impératrice par J.M. Poulain-Corbion ne mentionne pas d'arrêt à Châteaubourg. En revanche, on sait que ce jour-là, à Vitré, où le train impérial s'est arrêté un bref instant, « une foule innombrable se pressait sous la pluie dans l'intérieur de la cour des marchandises, devant les grilles de la gare, sur les places, sur les vieilles fortifications, dans les jardins et aux fenêtres des maisons voisines », comme le décrit le Vitré Journal.

Quoiqu'il en soit, dix ans plus tard, son fils, le prince impérial Louis-Napoléon, s'arrête en gare de Châteaubourg, le 22 avril 1868, à deux heures de l'après-midi. Dans Le Figaro, Alfred d'Aunay relate cet événement : « Le maire du village s'approche du prince, tenant un enfant par la main. C'est le fils de pauvres gens du pays. Il est né le même jour que le Prince Impérial, et ses parents ont

déjà reçu quelques secours. Le Prince le fait alors monter dans son wagon. L'enfant lui remet alors un nid de pinsons sur une petite branche de pommier qu'il a cassée le matin. Le Prince rit beaucoup du présent qu'il accepte avec une bonne grâce extrême, et donne à l'enfant deux louis sur son argent de poche. » En 1868, Marin Guillaume est toujours maire. A-t-il accueilli le père comme le fils ?

Plus de trains et un commerce

Depuis un siècle et demi, le trafic ferroviaire desservant Châteaubourg n'a cessé de croître. En 2021, notre gare a accueilli le nombre impressionnant de 486 621 passagers, la plaçant cinquième gare d'Ille-et-Vilaine. En excluant les gares où s'arrête le TGV, la gare de Châteaubourg serait même

la plus fréquentée du département. À l'automne 2023, Teddy Régnier, le maire actuel, était donc heureux de pouvoir annoncer une demi-douzaine de trains supplémentaires pour 2024, rendant les déplacements vers Rennes et Vitré encore plus aisés.

Les guichets de la SNCF sont fermés depuis un bon bout de temps. La gare a servi un temps d'abri à l'association AMAPorte. Ce vieux bâtiment fera bientôt peau neuve. « Les travaux vont débuter sous peu. Il y aura un commerce qui n'existe pas encore sur Châteaubourg », a commenté Teddy Régnier, laissant planer le mystère sur la nature du futur commerce.

Rencontres

HELUDIS

« CHÂTEAUBOURG A ÉTÉ UN CHOIX ÉVIDENT »

Vous les avez sûrement déjà croisés aux abords de Châteaubourg : les camions orange et gris de Heludis. Nous vous présentons cette entreprise de transport, ainsi que ses liens avec la commune.

À vol d'aile de l'entreprise : Pascal Besnard. « À 50 ans, j'ai estimé qu'il était temps d'ouvrir une page plus personnelle dans ma carrière professionnelle, en guise de dernière ligne droite », entame cet entrepreneur. Ayant travaillé pendant 32 ans pour la même entreprise de transport, le groupe Lahaye, il a engrangé une expérience complète, lui donnant une visibilité de l'ensemble du métier du transport et de la distribution.

« Chez Lahaye, j'ai commencé en tant que manutentionnaire dans l'entrepôt. Par la suite, j'ai roulé moi-même. » Après avoir parcouru les routes de France comme routier, Pascal Besnard obtient un poste administratif, à l'exploitation. « Puis ces dernières années, j'ai été directeur d'une agence au Mans, agence que j'ai ouverte, puis développée pendant plusieurs années. » Autant dire que les ficelles du métier, il maîtrise.

Joueur régional

S'installe alors un peu de lassitude. « J'avais fait le tour. La création d'une entreprise a été un changement radical mais réfléchi. C'est une chose de diriger une agence, mais entreprendre, c'est un vrai palier supplémentaire. On œuvre pour soi, et cela engage toute la famille. »

À la question d'où vient le nom Heludis, Pascal sourit. « J'ai deux filles, Héléna et Lucie. Pour moi, ce nom a du sens, en plus d'avoir une bonne



L'entreprise Heludis emploie 17 salariés et possède une flotte de 10 camions.

résonance. Il est cohérent avec l'entreprise et ses valeurs. »

En quête d'un endroit où s'installer, Châteaubourg a été un choix évident pour ce professionnel du transport. « C'est un endroit bien placé et surtout très stratégique, sur l'axe Rennes - Le Mans - Paris. Géographiquement, cela correspond tout à fait à notre activité qui est centrée sur le grand Ouest, d'Ille-et-Vilaine et jusque dans le Loiret. En combinaison avec notre autre agence à Champagné, à l'est du Mans, Châteaubourg est un emplacement parfait. »

En effet, Heludis est un joueur régional, qui ne fait pas le national ou l'international. Mais là aussi, Pascal Besnard sait écouter ses clients ; il a conscience qu'ils ont besoin de plus.

« Au 1^{er} janvier 2024, nous créons une autre entreprise, appelée Solupal, pour "solution palettes". Notre volonté de se développer se traduit davantage dans la commission de transport plutôt que dans l'augmentation du



Pascal Besnard, gérant de Heludis

nombre de camions. Solupal sera un intermédiaire entre les clients et les transporteurs, qui auront ainsi un interlocuteur privilégié pour trouver la meilleure solution à leurs besoins de transport et de distribution. Nous construisons un maillage de transporteurs en France et en Europe. »

Dynamisme

L'entrepreneur apprécie le dynamisme de Vitré Communauté. « La communauté d'agglomération s'occupe très bien de ses entreprises. Ils sont à l'écoute et ouverts à la discussion. » Il aimerait beaucoup pouvoir rester à Châteaubourg, et est à la recherche d'un nouvel endroit où s'installer. « Nous sommes un peu à l'étroit. Toutefois, c'est dur de s'agrandir sur le secteur et plutôt compliqué de trouver un terrain ou un bâtiment existant. Nous ne relâchons pas notre recherche. »

Heludis, ce sont aujourd'hui dix camions et quatorze conducteurs. « J'emploie dix-sept personnes en tout », complète Pascal Besnard. Une

COLLINE GISLOT

UN TOUR DE FRANCE EN PÂTISSERIE

« Petite déjà, j'adorais faire des cookies avec ma mère, le mercredi après-midi quand il n'y avait pas école. Quand elle faisait la cuisine, elle m'a toujours laissé l'aider. » Colline Gislot, Castelbourgeoise de 19 ans, est passionnée de pâtisserie. Dès sa scolarité au collège Saint-Joseph, elle sait ce qu'elle veut faire : pâtissière, en passant par les Compagnons du Devoir. « Il est possible d'intégrer les Compagnons du Devoir dès l'âge de 15 ans, et c'est ce que je voulais faire. J'étais déjà attirée par cet esprit de communauté et la passion du métier. Mon entourage était d'avis que j'étais un peu trop jeune encore. »

Elle s'oriente donc vers un bac pro en cuisine, au lycée hôtelier de Dinard. « La pâtisserie en fait partie, mais cela m'a permis d'avoir une formation plus large et d'acquérir toutes les bases en cuisine. »

« Comme une grande famille »

En septembre 2022, son bac pro en poche, elle part à Lyon pour vivre son rêve. « Pendant ma première année au sein des Compagnons, l'association m'a proposé un CAP pâtisserie, avant d'entamer mon Tour de France. Quand on est Compagnon, on habite tous ensemble dans de grandes Maisons, où se



Colline Gislot, pâtissière, a intégré les Compagnons du Devoir.

retrouvent des jeunes de 15 à 28 ans, tous passionnés par leur métier. Ce sont des métiers traditionnels uniquement, allant de charpentier et tailleur de pierres à fromager et vigneron. À Lyon, nous étions une centaine. Chacun a sa tâche pour faire fonctionner la Maison et les échanges sont très riches. C'est comme une grande famille, je ne m'attendais pas à ce que ce soit si fort », explique-t-elle, ravie de cette nouvelle vie.

Les Compagnons du Devoir n'admettent les filles que depuis 20 ans. « Aujourd'hui, nous sommes environ 20 % de filles au sein de l'association. »

Cette année, Colline se retrouve à Troyes (Aube). Son Tour de France démarre chez un boulanger-pâtissier bio. « Un Tour de France dure entre cinq et sept ans. On change de ville et on part même une année à l'étranger. Il faut aimer voyager. » Un apprentissage de longue durée, en quelque sorte. « Et à la fin, on devient Compagnon. »

Un dernier mot ? « Si vous êtes passionné par un métier traditionnel, il faut se lancer. Les Compagnons, c'est la passion du métier et de la transmission. On s'y sent comme dans une seconde famille. »

Bravo Colline !

croissance rapide, car il a démarré en juin 2020 avec trois véhicules et quatre conducteurs. Ses clients se trouvent essentiellement parmi dans la grande distribution : Système U, Leclerc et Intermarché.

Soutenir la vie associative

Se sentant bien accueilli sur le territoire, cet habitant de Vern-sur-Seiche a voulu rendre service en participant à la vie associative castelbourgeoise. Ainsi Pascal Besnard a développé un lien avec le Handball Club Châteaubourg (HBCC).

« Le dynamisme qui est présent sur le territoire, on le sent aussi dans cette association. Il est important pour moi de pouvoir accompagner le HBCC et lui permettre de continuer son activité. L'équipement, les déplacements, tout cela a un coût. Permettre aux jeunes d'accéder à un sport, c'est essentiel. » Le nom Heludis figurera sur les maillots. « Oui, c'est aussi un moyen d'agrandir notre visibilité sur Châteaubourg. »

Et il n'y a pas que le handball. « Heludis a également sponsorisé le tournoi annuel du club de



tennis de table Saint-Didier - Châteaubourg, le SDCTT. J'ai joué au tennis de table, ce sport me parle. En plus, je salue le dynamisme de leur président Cédric Vilboux, qui porte une vraie volonté de développer cette association. Sans moyens au départ, il a réussi son pari. Là aussi, j'ai voulu aider quelqu'un avec un engagement profond. »

EN SAVOIR PLUS

Heludis, 8 rue Blaise Pascal, Zone industrielle de Bellevue, 35 220 Châteaubourg

Contact : p.besnard@heludis.fr

État civil

NAISSANCES

Salomé AHOUNOU, née le 4 septembre 2023
Maxence JAN, né le 16 septembre 2023
Alix GAUCHET SERAFINI, née le 9 octobre 2023
Agathe FERRON, née le 19 octobre 2023
Garance DELHOUSTAL, née le 23 octobre 2023
Agathe CHAUVIN, née le 19 novembre 2023
Lizia DUBOIS LOPEZ, née le 27 novembre 2023
Angélio LOTON, né le 29 novembre 2023

MARIAGES

Yann GUILLERMIC et Silvana PEREIRA ALVES, le 25 novembre 2023

Déborah DÉRAMÉ et Anaïs DEVAUX LE ROUX, le 2 décembre 2023

DÉCÈS

Paul PORSMOQUER, 69 ans, le 8 octobre 2023 à Rennes
Jean MOCHET, 92 ans, le 19 octobre 2023 à Vitré
Louise MÉVEL veuve JAFFRENNOU, 93 ans, le 4 novembre 2023 à Châteaubourg
Rosalie LUCAS veuve JARY, 96 ans, le 21 novembre 2023 à Châteaubourg
Madeleine CROYAL veuve FOUGÈRES, 95 ans, le 28 novembre 2023 à Châteaubourg

Andrée SIBON veuve MELOT, 90 ans, le 28 novembre 2023 à Châteaubourg
Michel VELÉ, 80 ans, le 6 décembre 2023 à Cesson-Sévigné
Maria CHESNAIS veuve GEORGEAULT, 91 ans, le 11 décembre 2023 à Châteaubourg
Marguerite GRANDMÉNIL veuve VALLÉE, 95 ans, le 15 décembre 2023 à Châteaubourg
Hélène MONNIER veuve JEULAND, 86 ans, le 15 décembre 2023 à Vitré
Jeanne MAILLARD veuve RENOUX, le 16 décembre 2023 à Cesson-Sévigné

RAPPEL SUR LE RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire pour tout jeune français âgé de 16 ans. Il permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

De 16 à 18 ans, c'est l'attestation de recensement qui est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, CAP, BEP, baccalauréat, etc). En revanche, à partir de 18 ans, c'est le certificat individuel de participation à la JDC qui est indispensable et celui jusqu'à l'âge de 25 ans.

Les demandes de recensement se font par l'intéressé, auprès du service Etat Civil de la mairie, sans rendez-vous, muni d'une carte nationale d'identité française (ou tout autre document prouvant la nationalité française) et d'un livret de famille.

COMMERCE LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



LUMIÈRE D'ÉTOILES
 8 RUE MARÉCHAL LECLERC - 06 18 02 89 71
WWW.LUMIEREETOILES35.COM - f @

Un nouveau salon de bien-être a ouvert ses portes à Châteaubourg en fin d'année. **Charline Terseul** vous accueille dans son havre de douceur pour vous chouchouter le temps d'un moment rien qu'à vous ! Elle propose différents types de massages (relaxants, balinais, suédois, orientaux...), mais aussi des massages destinés aux femmes enceintes, ainsi que des massages

sonores aux bols tibétains et des gommages du corps. La jeune femme dispense également des cours individuels de yoga Vinyasa et de Yin yoga. À venir prochainement, des cours collectifs en mini-groupes pour permettre un suivi personnalisé de chaque participant (5 maximum).

Rendez-vous à prendre sur www.planity.com.



AN LUONG
 06 84 02 43 46
WWW.ANLUONG-COACHVIE.FR in

Anciennement ingénieure agronome en Asie et en Afrique où elle avait déjà pour motivation d'améliorer les conditions de vie, **An Luong** exerce désormais en tant que coach professionnelle certifiée et formatrice. Ayant à cœur d'aider les gens à s'épanouir davantage, elle propose aux particuliers et professionnels, un accompagnement en matière de développe-

ment personnel ainsi qu'un soutien dans les démarches de changement ou d'évolution professionnelle. Gestion du stress, peur de l'échec, manque de confiance en soi, concrétisation d'un projet... De nombreuses problématiques peuvent être abordées lors des séances qui ont pour objectif de redonner du sens au quotidien !

Agenda

MÉDIATHÈQUE : retrouvez les rendez-vous et animations sur la page Facebook dédiée > Les Curiosités - Médiathèque de Châteaubourg.

JANVIER

MARDI 2
Don de sang
 Établissement français du sang
 La Clé des Champs, de 8h45 à 19h

SAMEDI 13
L'Étoile Cinéma
 Ciné marathon à partir de 17h

Broyage de sapins
 Agis Ta Terre
 Parking en face de la Biocoop
 Entre 10h et 16h

DIMANCHE 14
Après-midi dansant
 Basaro Danses
 La Clé des Champs de 15h à 19h

SAMEDI 20
ATELIER THÉÂTRAL AMATEUR
 Auditorium Centre des Arts de 9h à 12h

MARDI 23
Conférence Université du temps libre
 L'univers poétique et musical de Georges Brassens
 L'Étoile Cinéma à 14h30

FÉVRIER

DIMANCHE 11
Loto
 Apel Saint-Melaine
 La Clé des Champs de 14h à 18h

DIMANCHE 18
Après-midi dansant
 Basaro Danses
 La Clé des Champs de 15h à 19h

DIMANCHE 25
Fest Deiz
 La Nouzille
 La Clé des Champs à partir de 14h30

CONFÉRENCE

L'UNIVERS POÉTIQUE ET MUSICAL DE GEORGES BRASSENS

C'est une première ! L'Université du temps libre (UTL) du Pays de Vitré propose une conférence à Châteaubourg sur le thème « L'univers poétique et musical de Georges Brassens », à L'Étoile Cinéma. L'UTL propose des conférences, visites touristiques, des ateliers, lecture et écriture, des cinés-rencontres...

Renseignements : 06 71 86 32 31
www.utl-vitre.fr et par mail : vitre.utl35@gmail.com
 Centre Jacques-Boyer, 27, rue Notre-Dame, à Vitré.

Pratique : Pour cette 1^{ère} édition entrée gratuite, mardi 23 janvier à 14h30, à L'Étoile Cinéma, 1 rue des Tours Carrées.

FESTI'MÔMES

LE FESTIVAL DÉDIÉ AUX ENFANTS DE 0 À 6 ANS SERA DE RETOUR DU 4 AU 17 MARS 2024

Baptisé « Festi'Nature » pour cette 17^e édition, il proposera des animations, ateliers, exposition d'œuvres réalisées par les enfants et une conférence sur le thème de l'environnement.

Pour la première fois, Festi'Mômes, qui est porté par le secteur Éducation de la Ville, bénéficiera d'un rayonnement intercommunal.

Plus d'informations prochainement sur le site de la Ville : chateaubourg.fr

NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 10 FÉVRIER



Les élus invitent les nouveaux habitants de 2023 à un temps d'échange et de rencontre à l'occasion d'une visite de l'Hôtel de Ville, de la Maison pour Tous et de la Médiathèque Les Curiosités prévue le samedi 10 février, de 10h à 12h30.

Inscription obligatoire sur chateaubourg.fr avant le 5 février : (depuis la page d'accueil, onglet « Démarches », puis « Nouveaux habitants »).



10 ANS

de Sculptons l'Avenir

MEILLEURS VŒUX

Contacts

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Médiathèque Les Curiosités

2 place de Verdun
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
mediatheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi, de 15h à 19h,
les mercredi et vendredi, de 10h
à 13h et de 15 à 19h, le samedi,
de 10h à 13h et de 15h à 17h.

Centre communal d'action sociale

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63

ccas@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr



France
services



Active & Sportive
2020-2027

